



FICHE DE CANDIDATURE

Election au Conseil d'administration du CNOSF

Assemblée générale du CNOSF | 15 septembre 2025

Candidat au titre des représentants des membres de catégorie 2, 3, 4 ou 5

Je soussigné(e) :

Né(e) le :

Rattaché(e) à la catégorie (cocher) :

- ☐ Fédérations sportives nationales (cat.2)
- ☐ Fédérations multisports ou affinitaires (cat.3)
- ☐ Fédérations scolaires ou universitaires (cat.4)
- ☐ Membres associés (cat. 5)

Photo

Structure parrainant la candidature¹ :

Eventuelle fonction au sein de la structure :

Autres mandats électifs accomplis et fonctions occupées dans le domaine sportif :

¹ Un candidat a la possibilité d'être parrainé par sa structure de rattachement.

Reconnais, en signant le présent document, que je certifie jouir de mes droits civils et n'être sous l'effet d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance qui s'opposerait à l'exercice de mes fonctions ou à mon inscription sur les listes électorales.

Expression libre :

Reconnais, en signant le présent document :

- Que le CNOSF est autorisé à reproduire et diffuser la présente fiche de candidature ainsi que tout document joint (à l'exception du formulaire de contact) au dossier de candidature sur tous supports pour toute la durée de l'Olympiade, et je garantis avoir tous les droits à cet effet.
- Être informé que des données personnelles sont collectées dans la présente fiche de candidature par le CNOSF, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) Personnelles n°2016/679 et à la Loi informatique et libertés n°78-17. Ces données sont collectées dans le cadre de ma candidature au Conseil d'administration du CNOSF, pour le mandat 2025-2029, conformément à ses dispositions statutaires. Le CNOSF présente donc un intérêt légitime à traiter ces données. Ces données feront l'objet d'un traitement informatique, par le CNOSF responsable du traitement. Elles seront destinées au Comité de déontologie du CNOSF. Les données personnelles relatives aux candidatures sont conservées pendant un délai de 5 ans à compter de la clôture du processus électoral, indépendamment de l'acceptation ou du rejet de la candidature. Ce délai est justifié par le délai de prescription de 5 ans en matière de responsabilité civile (article 2224 du Code civil), permettant de répondre à d'éventuels recours ou contestations liés à la validité du processus électoral. Passé ce délai, les données sont supprimées ou anonymisées, sauf en cas de contentieux en cours. Les données pourront également être transmises à des sous-traitants, notamment pour l'hébergement et la fourniture de solutions logicielles, dans le but de garantir l'exécution du service. Ces données personnelles ne feront l'objet d'aucun usage commercial. Je bénéficie concernant ces données, du droit d'accès, du droit de rectification ou d'effacement, de modification de ces données en cas d'informations incorrectes, du droit d'opposition, du droit à limitation du traitement de ces données, pour des raisons tenant à ma situation particulière. Ces droits peuvent être exercés directement par courrier adressé au CNOSF situé au 1 avenue Pierre de Coubertin, 75013 Paris ou par courriel à dpo@cnosf.org. En cas de non-respect de mes droits, il est également possible de saisir la CNIL, via son site internet (www.cnil.fr)

**Fait à
Le**

Signature